

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL D'ARCOMIE**

Séance du 7 DECEMBRE 2023

Conseillers en exercice : 19 Présents : 16 Absents : 2 Pouvoirs : 1 Votants : 17

L'an deux mille vingt trois et le 7 Décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VAL D'ARCOMIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Val d'Arcomie, sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire de VAL d'ARCOMIE.

Etaient présents : MM RIVIERE Romuald (Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean-Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent (Adjoints), MAGNE Samuel, VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, CHASTANG Jean-Claude, TONDUT David, DELMAS Sébastien, ROUSSEL Robert, MALLET Joëlle et DELMAS Véronique.

Absents: CHASTANG Julien et FRONTINI Cécile

Pouvoirs : TROULIER Stéphane donne pouvoir à Samuel MAGNE

Monsieur David TONDUT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : TARIFS 2024 - Tarifs locations sur la commune et annexes.

Monsieur le Maire de Val d'Arcomie expose au Conseil Municipal la nécessité de fixer les différents tarifs de locations et annexes de la Commune de Val d'Arcomie, applicables au 1^{er} Janvier 2024.

A ce titre, il est proposé les tarifs suivants :

- **TARIFS 2024** en document annexe.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- **VALIDE** les **TARIFS 2024** exposés ci-dessus ; les contrats de location seront rédigés conformément à ces nouveaux tarifs.

POUR : 17 voix

Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

**LE MAIRE
RIVIERE Romuald**



Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 19/12/2023 qu'il n'a pas été présenté d'observations et que la convocation avait été faite le 01/12/2023 Le présent extrait a été transmis à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR, le



TARIFS 2024 TOURISME

(APPLICABLES DU 01.01.2024 AU 31.12.2024)

LOCATIONS GITE DE FRANCE SAINT-JUST

Location des gîtes, chalets et bungalows communaux : Location du samedi au samedi en saison

- Gîtes n° 677 et 678 :

| | |
|---|----------|
| Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * : | 220,00 € |
| Moyenne saison * : | 200,00 € |
| Haute saison * : | 350,00 € |
| Très haute saison * : | 400,00 € |
| Basse saison * : | 180,00 € |
| Forfait Location week-end (2 nuits) ** : | 100,00 € |
| Tarif 1 nuit seule (hors haute et très haute saison) | 75,00 € |

- Gîtes n° 679, 680, 681 et 682 :

| | |
|---|----------|
| Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * : | 240,00 € |
| Moyenne saison * : | 230,00 € |
| Haute saison * : | 370,00 € |
| Très haute saison * : | 430,00 € |
| Basse saison * : | 210,00 € |
| Forfait Location week-end (1 ou 2 nuits)** : | 110,00 € |

- Gîte n° 687 :

| | |
|---|----------|
| Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * : | 310,00 € |
| Moyenne saison * : | 280,00 € |
| Haute saison * : | 460,00 € |
| Très haute saison * : | 500,00 € |
| Basse saison * : | 270,00 € |
| Forfait Location week-end (1 ou 2 nuits)** : | 130,00 € |

- Chalet n° 765 :

| | |
|---|----------|
| Vacances de Noël, Février, Printemps et Toussaint * : | 260,00 € |
| Moyenne saison * : | 250,00 € |
| Haute saison * : | 380,00 € |
| Très haute saison * : | 420,00 € |
| Basse saison * : | 220,00 € |
| Forfait Location week-end (2 nuits) ** : | 100,00 € |
| Tarif 1 nuit seule (hors haute et très haute saison) | 75,00 € |

- Chalets n° 777 et 798 :

| | |
|---|----------|
| Vacances de Noël, Février, Printemps et Toussaint * : | 240,00 € |
| Moyenne saison * : | 230,00 € |
| Haute saison * : | 360,00 € |
| Très haute saison * : | 400,00 € |
| Basse saison * : | 200,00 € |
| Forfait Location week-end (1 ou 2 nuits) **: : | 100,00 € |

- Chalets n° 872 et 896 :

| | |
|---|----------|
| Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * : | 300,00 € |
| Moyenne saison * : | 290,00 € |
| Haute saison * : | 440,00 € |
| Très haute saison * : | 490,00 € |
| Basse saison * : | 260,00 € |
| Forfait Location week-end (1 ou 2 nuits)**: : | 120,00 € |

- Bungalows (Mobil-homes) n° 2001 à 2006

| | |
|---|----------|
| Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * : | 290,00 € |
| Moyenne saison * : | 280,00 € |
| Haute saison * : | 430,00 € |
| Très haute saison * : | 480,00 € |
| Basse saison * : | 270,00 € |
| Forfait Location week-end (2 nuits) **: : | 110,00 € |
| Tarif 1 nuit seule (hors haute et très haute saison) | 80,00 € |

LOCATIONS GITE DE FRANCE SAINT-MARC

- Gîte n° 791 : Location du dimanche au dimanche en saison

| | |
|---|----------|
| Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * : | 240,00 € |
| Moyenne saison * : | 200,00 € |
| Haute saison * : | 310,00 € |
| Très haute saison * : | 360,00 € |
| Basse saison * : | 200,00 € |
| Forfait Location week-end (1 ou 2 nuits)**: : | 120,00 € |

Dates

(*) Tarif applicables aux dates :

Période du **Tarif Vacances** :

- vacances de février du 10.02.2024 au 08.03.2024,
- vacances de printemps du 06.04.2024 au 03.05.2024,
- vacances de Toussaint du 19.10.2024 au 01.11.2024,
- vacances de Noël 2024 du 21.12.2024 au 03.01.2025.

Période du **Tarif Moyenne saison** : du 04.05 au 05.07.2024 et du 31.08 au 18.10.2024

Période du **Tarif Haute Saison** : du 06.07 au 19.07.2024 et du 24.08 au 30.08.2024

Période du **Tarif Très haute Saison** : du 20.07 au 23.08.2024

Période du **Tarif Basse Saison** : Autres Périodes

(Fermeture des chalets et bungalows en période hivernale)

(**) Tarif forfaitaire pour 1 ou 2 nuits. Pas de tarif pour 1 nuit sauf cas spécifique mentionné. Valable hors haute et très haute saison. Les nuits supplémentaires (3 à 5 nuits) sont calculées au prorata du tarif de la période concernée (1/7^{ème} de la semaine par nuit supplémentaire)

Pour tout séjour de 2 semaines minimum hors période haute saison et très haute saison, 50 % de réduction sur la 2^{ème} semaine.

L'accès gratuit à la piscine de St Just pendant les heures d'ouverture au public est inclus dans ces tarifs de location. Fermeture piscine 1 jour par semaine. Piscine ouverte en juillet et août seulement (dates exactes précisées ultérieurement).

En outre, ce tarif comprend la fourniture de 4 kw/h d'électricité par jour et d'une demi-bouteille de gaz par semaine, les consommations supplémentaires d'électricité étant réglées par les locataires au prix de 0,40 € le kWh (Heure creuse et heure pleine sans distinction). Un quart de stère de bois sera fourni gratuitement pour tout séjour dans les gîtes 677 à 682, le quart de stère supplémentaire sera facturé 20 €.

Pour toute réservation, il est demandé le versement d'un acompte correspondant à 25 % du montant de la location. Un dépôt de garantie d'un montant de 200 € est demandé à l'arrivée. Un état des lieux est réalisé à l'arrivée et au départ du client.

* * *

Autres Tarifs Gîtes communaux

La taxe de séjour est applicable à l'année à partir de 18 ans.

Forfait ménage : 60 €
(à commander au moment de la réservation)

Forfait animaux : 20 €/animal

🚪 Location de draps et linge de maison :

* draps (prix par personne) : 4,50 €

* linge de toilette (prix par lot) : 5,00 €

(à commander au moment de la réservation)

EMPLACEMENT CAMPING SAINT-JUST ET CAMPING FAVEROLLES

Saint Just : Camping ouvert de mai à septembre pour les campeurs de passage,
de Pâques à Toussaint pour les locations d'emplacement résident

Faverolles : Camping ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre pour les campeurs de passage,
de Pâques à Toussaint pour les locations d'emplacement résident

Location emplacements nus au Camping :

| | <i>Haute Saison</i> (du 06.07.2024 au 23.08.2024) | <i>Autres Périodes</i> |
|--|--|------------------------|
| Forfait 2 personnes* (par jour) | 12,50 € | 10,00 € |
| Personne supplémentaire (par jour) | 3,00 € | 2,50 € |
| Enfant de moins de six ans : | gratuit | gratuit |
| Branchement électrique (10A 220V) : | 4,00 € | 4,00 € |
| Véhicule supplémentaire à l'intérieur du camping (par jour) | 2,00 € | 2,00 € |
| Camping-car : branchement fontaine (par branchement) | 2,00 € | 2,00 € |
| Réduction mobilité douce (sur redevance camping) ** | -2,00 € | -2,00 € |
| Garage mort par jour (plus branchement électrique le cas échéant) | 4,50 € | 4,50 € |

(*) : avec 1 véhicule motorisé + 1 caravane ou remorque (ou 2 motos)

(**) Réduction mobilité douce (sur redevance camping - par jour) pour les séjours Vélo ou Rando sans véhicule motorisé

Location emplacements Aire de Camping-car Saint Just (sans accès sanitaire) :

| | <i>Haute Saison</i> (du 06.07.2024 au 23.08.2024) | <i>Autres Périodes</i> |
|---|--|------------------------|
| Formule « Stop Accueil camping-car » * 1 seule nuit pour 1 ou 2 personnes avec électricité | 11,00 € | 9,50 € |
| Personne supplémentaire | 1,00 € | 1,00 € |
| Enfant de moins de six ans : | gratuit | gratuit |

(*) Au-delà de la 1^{ère} nuit application des tarifs normaux du camping

Passage borne camping car Saint Just ou Faverolles

Monnayeur 2,00 €

Autres tarifs Camping

Taxe de séjour applicable à l'année à partir de 18 ans

Jeton "Laverie Automatique" :

| | |
|----------------------------|--------|
| - 1 lavage | 4,00 € |
| - 1 séchage (cycle de 8mn) | 1,00 € |

Accès Entrée piscine gratuit pendant les heures d'ouverture au public pour les résidents du camping et des gîtes municipaux.

Réduction de 15% sur les redevances camping pour un séjour long à partir de la 8ème nuit (hors électricité, laverie et garage mort)

Location réfrigérateur : 5 €/jour

Caution prêt de matériel :

- Ballon : 10 €
- Prêt matériel bébé : 50 €
- Prise : 30 €
- Rallonge : 50 €
- Réfrigérateur : 100 €

Réservation d'un emplacement en ligne ou par courrier : 30 % du séjour à titre d'acompte.

Paiement de la location le jour de l'arrivée (ou le lendemain matin au cas par cas), avec possibilité de paiement en ligne. Dans le cas d'une location long séjour (14 nuitées et plus), une fraction du paiement du séjour sera demandée à l'arrivée.

Le séjour d'une personne supplémentaire (visiteur) sur l'emplacement d'un client devra être signalé à la réception avant son arrivée et sera facturé comme personne supplémentaire.

Lors d'un séjour écourté à l'initiative du client, la fin de séjour ne pourra être remboursée que dans des cas bien particuliers et sur présentation d'un justificatif (maladie, décès d'un proche, hospitalisation d'un proche...).

Réservation par plateforme de réservation en ligne : les tarifs de location d'un emplacement peuvent être majorés jusqu'à 15 % (frais de service)

Location des emplacements à l'année Saint Just :

Location emplacement mobil-home privé à l'année* : 940,00 €

Véhicule supplémentaire à l'intérieur du camping (tarif journalier) : 2,00 €

Forfait branchement (à l'installation) : 200,00 €

Tarif électricité (le kwh TTC) : 0,30 €

Location des emplacements à l'année Faverolles :

Location emplacement mobil-home privé à l'année * : 994,00 € (taxe de séjour non comprise)

Location emplacement caravane privée à l'année * : 685,00 € (taxe de séjour non comprise)

(Les locataires ayant un bateau au club Motonautisme payent la taxe au club et non au camping)



AUTRES TARIFS ANNEXES 2024

Location des salles communales :

Location Gratuite pour les associations de Val d'Arcomie (mais soumis au versement d'une caution annuelle)

Salles des fêtes de Loubaresse, Faverolles, Saint Marc et le chapiteau de Saint Just :

- 120 € pour les résidents de Val d'Arcomie
- 260 € pour les non-résidents de la commune
- Tarif pour les locations des 3 salles par des professionnels :
 - 250 € pour les professionnels de la commune
 - 500 € pour les professionnels hors de la commune
- Caution de 300 € demandée (Etat des lieux)

Saint Marc

- Location de la salle seule, sans hébergement : voir plus haut
- Location de la salle avec hébergement 12 lits pour :

| | Résident Val d'Arcomie Tarif unique Week-end avec couchage | Basse saison | Haute saison * |
|---------------------|--|--------------|----------------|
| 1ère nuit | 240 € | 370 € | 430 € |
| 2ème nuits | | 490 € | 580 € |
| Nuit supplémentaire | | 110 € | 130 € |
| 1 semaine | | 980 € | |

(*) Dates Haute saison = férié avec pont (30.03 au 1.04.2024 ; 01.05 au 12.05.2024 ; 18.05 au 21.05.2024) + vacances de février du 10.02.2024 au 08.03.2024, vacances de printemps du 06.04.2024 au 03.05.2024, vacances de Toussaint du 19.10.2024 au 01.11.2024, vacances de Noël 2024 du 21.12.2024 au 03.01.2025.

- Caution de 300 € demandée en location salle ou hébergement
- Réservation : acompte 25 % du séjour

Piscine de Saint Just :

Adulte : 3,00 €

Enfant (4 à 14 ans) : 1,50 €

Carte 10 entrées : 24 € adulte et 12 € enfant

Enfants scolarisés dans les 2 écoles de Val d'Arcomie : Gratuit

Occupant des Campings et Gites communaux de Val d'Arcomie : Gratuit

Le paiement des entrées s'effectue à l'accueil du camping pendant les heures d'ouverture de l'accueil

Tennis de Saint Just :

Location du terrain à l'heure : 5,00 € (1 à 4 personnes)

1^{ère} heure offerte pour résident du camping lors d'un séjour 8 jours ou plus

Location raquette : 1 €/raquette

Location boîte balles : 1 €/boîte

Balle perdue : 1,50 € par balle

Carte annuelle 31 € adulte (16 € enfant hors Val d'Arcomie)

Gratuit pour les enfants scolarisés dans les écoles de Val d'Arcomie

Hangar de stockage de Faverolles :

Location d'alvéoles de stockage dans le hangar de Faverolles : 1 Alvéole de stockage pour bateaux, caravanes, camping-cars :

- 300 € pour 7 mois d'hiver
- 500 € pour 1 an